

# Procédure pour la prise de main à distance

## Coordonnés :

 : 02 54 67 10 00

## Horaires :

**Lundi** : 10:00–12:30, 14:00–18:30

**Mardi** : 09:15–12:30, 14:00–18:30

**Mercredi** : 09:15–12:30, 14:00–18:30

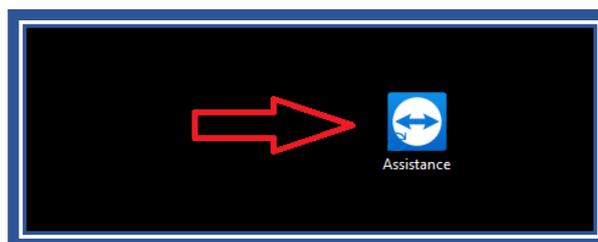
**Jeudi** : 09:15–12:30, 14:00–18:30

**Vendredi** : 09:15–12:30, 14:00–18:00

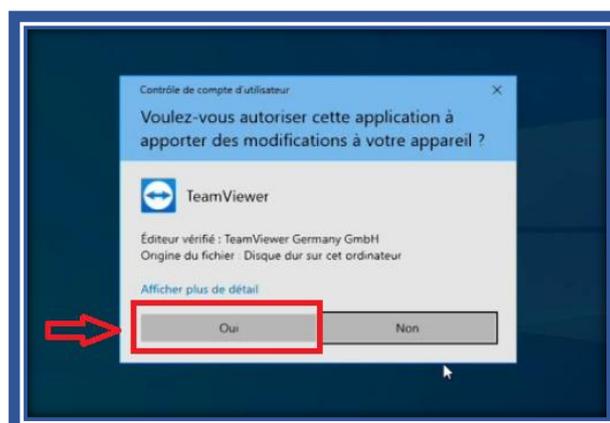
**Samedi** : Fermé

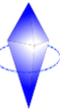
**Dimanche** : Fermé

- 1) Pour nous donner l'accès à l'ordinateur, il faut dans un premier temps nous appeler sur le numéro (ci-dessus). Ensuite, nous allons vous demander de lancer l'icône assistance pour que vous puissiez nous communiquer votre identifiant et le mot de passe de la prise de main.
- 2) Pour ce faire, double-cliquez (gauche) sur l'icône « Assistance ».

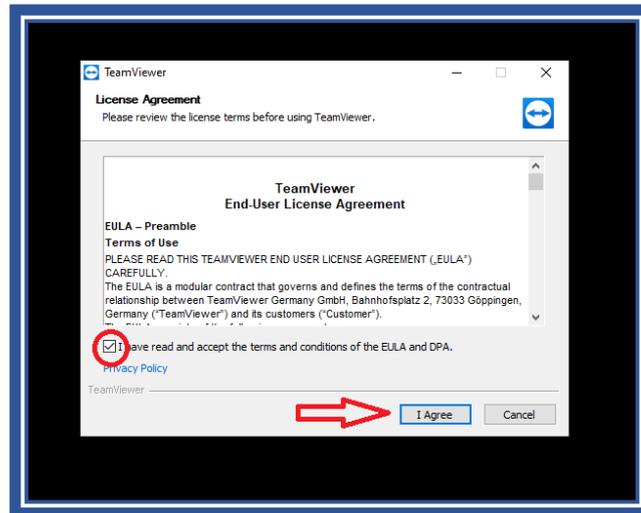


Si la fenêtre pour autoriser l'application apparaît, il faut faire un clic gauche sur « Oui », sinon passé à l'étape 3.





- 3) Ensuite, une fenêtre apparaît. Il faut alors accepter la licence en cochant la case comme ci-dessous puis faire un clic gauche sur le bouton en bas à droite « I agree ».



- 4) Maintenant, une fenêtre va apparaître.  
Vous pouvez constater un ID (N°1) et un mot de passe (N°2).  
Voilà, vous aurez juste à nous communiquer votre « ID » puis le « mot de passe » pour que nous puissions prendre la main sur votre poste.

